

Délégation de Service Public Cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf

Délégation du 01/01/2023 au 31/12/2026

Rapport de la période du 01/01/2024 au
31/12/2024

Délégant



Route de La Souterraine
23 400 Saint Dizier - Masbaraud

Délégataire

Ahmed BENNAAMANE
51 rue du Puy
23400 BOURGANEUF
siret : 320 895 170 00027



SOMMAIRE

Introduction

p 3

Objet de la délégation

p 3

Programmation

p 3

Rythme de fonctionnement

p 4

Ressources humaines

p 4

Projections et fréquentation

p 5

Palmarès des 5 films les plus vus

p 5

Animations avec débats en fin de film

p 6

Politique tarifaire

p 6

Bilan financier

p 7

Introduction

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 023-200067189-20250311-20250308-DE

La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences a réhabilité la salle de cinéma située à Bourganeuf. L'exploitation du cinéma a repris le 1^{er} octobre 2015 sous la forme d'une délégation de service public simplifiée, d'une durée totale de 3 ans allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2018. Suivi d'un renouvellement allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022. Un nouveau renouvellement, d'une durée de 4 ans, allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 a été réalisé.

Pour poursuivre la modernisation et le maintien d'un cinéma de proximité, la Communauté de communes a procédé à la numérisation de la projection en remplaçant l'équipement de projection argentique par du matériel neuf numérique et en réalisant les travaux connexes en cabine de projection et sur le réseau informatique ainsi que sur le système de billetterie. La Communauté de communes a fait également réaliser des travaux de rénovation de la salle de cinéma, du hall d'accueil et d'accessibilité, selon les normes cinématographiques en vigueur.

La Communauté de communes prend en charge l'ensemble des frais liés au bâtiment, aux équipements, aux matériels, aux logiciels ; et une partie de l'entretien intérieur, des abonnements téléphoniques et Internet, des impressions pour la communication.

Le présent rapport concerne la période d'exploitation du 01/01/2024 au 31/12/2024.

I/ Objet de la délégation

Le délégataire est chargé de gérer le cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf. Il est tenu d'assurer la meilleure politique de communication liée à la gestion de ce service public, en harmonie avec les actions culturelles initiées au niveau intercommunal.

II/ Programmation

Sur la période précitée, ce sont 182 films pour 747 séances qui ont été à l'affiche. Par ailleurs, en supplément du programme habituel, ce sont 7 films en « avant-première ».

>> Liste des soirées spéciales programmées à la fin desquelles une collation a été offerte au public (thé à la menthe, boissons et pizzas) :

03/02/2024	Soirée du film fantastique 2 films
15/06/2024	Soirée du film fantastique 2 films
31/10/2024	Soirée du film fantastique Halloween
02/11/2024	Soirée du film fantastique 2 films
24/02/2024	Soirée du film comique 2 films
23/11/2024	Soirée spéciale 2 films
07/12/2024	Soirée spéciale 2 films
21/12/2024	Soirée du film musical 2 films

>> Soirées dédiées au lycée Delphine Gay de Bourganeuf :

- 06/02/2024
- 04/04/2024
- 26/09/2024
- 28/11/2024

>> Liste des « après-midi avec goûter » pour le 3^{ème} âge :

21/02/2024	Maison de retraite 2
20/03/2024	Chasse gardée
24/04/2024	COCORICO
15/05/2024	Ici et L'A Bas

19/06/2024	Un P'Tit Truc en Plus	Envoyé en préfecture le 19/03/2025
18/09/2024	N'Avoue Jamais	Reçu en préfecture le 19/03/2025
16/10/2024	Le procès du chien	Publié le
20/11/2024	C'est le monde à l'envers	ID : 023-200067189-20250311-20250308-DE



III / Rythme de fonctionnement

(Selon la taille des films)

- Lundi : 17h et 19h ou 18h et 20h
- Mardi : 18h et 20h
- Mercredi : 14h30, 17h et 19h, ou 15h, 18h et 20h.
- Jeudi : 17h ou 19h
- Vendredi : 18h et 20h
- Samedi : 15h, 17h et 19h ou 16h, 18h et 20h.
- Dimanche : 15h et 17h + si lundi est férié : 19h.

Et sur réservation à tout moment.

Pendant les vacances scolaires à la demande : lundi, mardi, jeudi ou vendredi à 15h.

IV/ Ressources humaines

Le délégataire est chargé de choisir les films et de commander les publicités correspondantes.

Il réalise les programmes (périodicité bimensuelle), les distribue et les expédie.

Il télécharge les autorisations de lecture des films.

Il reçoit les films, les charge sur le serveur et les monte pour l'exploitation.

Il est chargé de tenir la billetterie et la comptabilité.

Il surveille le bon déroulement des projections et assure la surveillance et le bien être des spectateurs.

Il vérifie les lieux chaque jour et le bon fonctionnement des serveurs

Le temps de travail hebdomadaire se situe entre 37h et 40h environ par semaine.

Détail :

Projections : Lundi : 5h / Mardi : 5h / Mercredi : 7h / Jeudi : 3h / Vendredi : 5h / Samedi : 7h / Dimanche : 5h.

Contrôle journalier des lieux, vérification du bon fonctionnement du matériel, téléchargement des films et codes lecture : 8h. Visionner les bandes annonces pour choisir les films en fonction du public, bien caler les horaires selon l'activité, réaliser la maquette, mettre le programme en ligne et le renvoyer au public fidèle (mail ou téléphone) et commander la publicité : 20h environ.

Comptabilité : 2h

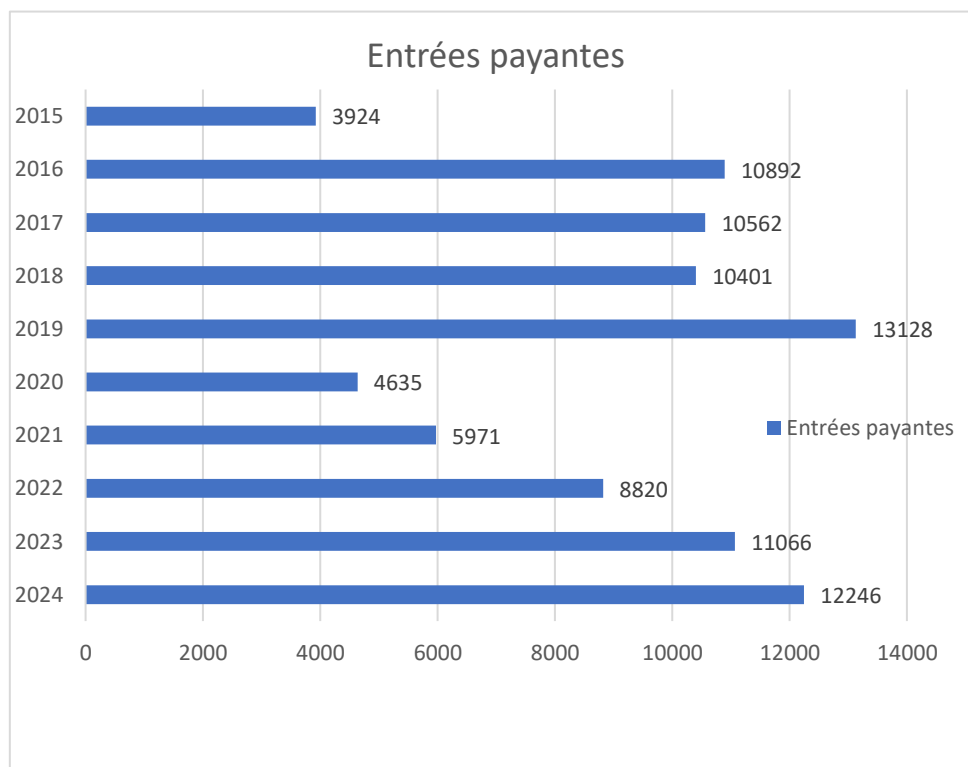
Rapport d'activité annuel : 20h.

Le nouveau serveur me permet de télécharger quelques films pendant la projection et donc de gagner du temps.

VI/ Projections et fréquentation

Type de films	Nbre de films	Nbre de séances	Nbre d'entrées totales
Films tout public	116	579	7319
Jeune public	22	103	1515
Avant-première	12	12	985
Films en V.O.	10	17	210
Public scolaire dont programme « Ecole et cinéma »	16	28	2134
Autres : précise			
Films fantastiques	6	8	83
Totaux	182	747	12246

→ Évolution de la fréquentation des 9 dernières années :



VII/ Palmarès des 5 films les plus vus

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| 1- Un P'Tit Truc en Plus | 1088 entrées |
| 2- Le Conte de Monte Cristo | 781 entrées |
| 3- Vice Versa 2 | 379 entrées |
| 4- Moi Moche et Méchant 4 | 324 entrées |
| 5- Chasse Gardée | 321 entrées |

VIII/ Animations avec débats en fin de film

- Drame et Documentaire : *Une Chante, l’Autre Pas, le Gentleman d’Epsom (les grands seigneurs).*
- Historique : *le sel de la terre, Maternité éternelle.*
- Festival Ciné des villes, Ciné des champs (octobre 2024)
- Films amateurs, documentaires : *Dessin animé (sans titre), Café Accueil et films familiaux en super8 numérisés par la cinémathèque de Nouvelle Aquitaine de Limoges.*
- Avant-première : *Trois Amies, A Bicyclette, Il était Une Fois Michel Legrand, le Royaume , la Vallée des Fous, la Plus Précieuse des Marchandises, Vingt Dieux, la Pampa, et En Fanfare*
- Films: *les Demoiselles de Rochefort, l’Histoire de Souleymane, la Sirène du Mississipi, la Chambre des Magiciennes et Mr Klein.*
- Documentaire : *Bâtissons l’Avenir, le Batteur du Boléro, le Mythe de la Sirène, le Saut et le Serpent.*

VIII / Fréquentation

Fréquentation sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Au total, 13 193 entrées dont 947 entrées gratuites.

IX / Politique tarifaire

Intitulé Tarif	Tarif	Nbre d’entrées
Tarif normal adultes	6 €	626
Tarif normal enfants < 12 ans	4 €	1929
Tarif réduit pour les étudiants, apprentis, demandeurs d’emplois, personnes percevant les minima sociaux, personnes âgées de plus de 60 ans, personnes à mobilité réduite et pour tous publics le lundi à 21 heures et le mercredi à 21 heures	5 €	4646
Tarif de fidélisation	5 €	2523
Tarif dans le cadre de groupes scolaires de plus de 150 élèves	2 €	200
Tarif spécial pour les groupes d’étudiants – groupe de moins de 100	4 €	101
Tarif spécial pour les groupes d’étudiants – groupe de plus de 100	3 €	92
Collège au cinéma	3 euros	778
Tarif spécial pour les groupes d’étudiants – école et cinéma	2,5 €	1331
Supplément 3D	1 €	20

X / Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant HT
Location films	19455	Subvention Art et Essai*.....	4745
Programmation	1380	Canal +	00
Gestion des bordereaux	656	Entrées	45408
Comptabilité	1190		
Frais de réception (pizza, boissons)	2499		
Redevance versée à la ComCom	1245		
Port film	1869		
Frais de publicité	2263		
Assurance de la salle	1295		
Charges sociales	4436		
Téléphone - Internet	1288		
Programmes	300		
Affranchissement	408		
Divers (Sacem, services banque, cotisation adrc, moyen transport, ordinateur et imprimante caisse, changement lampe de projection)	6197		
Total dépenses	44481	Total recettes	50153
		Bénéfice : 5672	

Avantages (nature) : tirages gracieux des programmes par la Communauté de communes : 13 200 copies R.V.